FONDÉ EN 1893

LE NUMÉRO 10 CENTIMES

L'Egalité

DE ROUBAIX-TOURCOING

Jeudi 30 Octobre 1919

LE NUMÉRO 10 CENTIMES

Une BELLE MORT

Le Testament du Conseil Général du Nord

Au milieu du désarroi universel produit par la longue guerre d'appétits capitalistes et d'un déchaînement farouche de cupide égoïsme se ruant à la satisfaction d'intérêts personnels, stimulés par une boulimie d'ambitions et une frénésie de spéculations, il est réconfortant de voir une Assemblée élective affirmer un Idéal et s'insurger contre de criants abus de pouvoir, au nom de principes généreux.

Le Conseil général du Nord nous a donné ce rare et grand exemple.

Arrivé à la fin de l'exercice de son mandat, il a laissé, à l'admiration de ses successeurs, une belle page d'histoire civique et de courage moral.

Dans une précédente session, à l'appel d'Hentgès, nous l'avions déjà vu s'élever avec une noble ardeur, contre l'arbitraire gouvernemental et réclamer le respect des libertés républicaines, pour tous les Français.

On se rappelle l'origine et la cause de cette manifestation, que le Préfet tenta vainement d'étouffer.

Le cortège ouvrier du Premier Mai ayant été brutalement interdit à Paris, le Conseil général fut unanime à émettre le vœu de voir instaurer en France le régime des libertés publiques.

La semaine dernière, sur une nouvelle motion des représentants socialistes, inspirée des mêmes principes de justice, l'Assemblée fit entendre une protestation motivée, contre la décision d'un jury de parti, refusant au républicain Caillaux une mise en liberté provisoire que l'Empire, dans des circonstances analogues, avait accordée à des adversaires déclarés.

Ce fut de la part de nos élus un beau geste d'humanité, et un acte qui honore notre représentation départementale.

Celle-ci, au cours de la session qui vient de finir, s'est en outre signalée à la reconnaissance publique par sa volonté manifeste de combattre, par des mesures efficaces et énergiques, les ravages effrayants de la tuberculose dans le Nord. Cette redoutable moissonneuse fauche surtout ses victimes dans les familles ouvrières anéminées par les dures privations subies pendant l'invasion, s'entassant dans des logements exigus et insalubres et réduites, le plus souvent, à des salaires de famine.

Un jeune, éloquent et actif Conseiller socialiste, Charles Valentin, dont la figure émerge, à chaque réunion, de toutes les discussions d'ampleur : politiques, maritimes, sociales, financières, présenta un rapport très étudié concluant à la création d'urgence d'un Office départemental d'hygiène social, ayant pour but d'organiser et d'intensifier la lutte contre un fléau qui décime la population.

La Commission départementale fut chargée de prendre les mesures nécessaires pour assurer la mise en œuvre du projet.

Dans toutes les séances, le Groupe Socialiste a joué un rôle éclairé, a pris d'heureuses initiatives et souvent imprimé d'excellentes directives.

Sur la proposition de Saint-Venant, énergiquement appuyée par l'autorité de l'éminent président, M. Vancanwenberghe, le Conseil général s'est fait un devoir de réclamer l'intervention des Pouvoirs publics pour solutionner au plus vite des conflits dont la gravité et l'étendue sont préjudiciables à toute la collectivité.

C'était un blâme formel de l'apathie officielle, déplorée par tous ceux qui ont à cœur le relèvement rapide de notre pays et l'union féconde de nos forces de production et de richesses.

Comme les philosophes de la Grèce antique et de l'ancienne Rome, notre Assemblée départementale a voulu mourir dans une attitude stoïque et de sérénité travailleuse.

Elle a légué à ses successeurs un salutaire exemple de fidèle attachement aux principes de bienfaisante action républicaine et leur a frayé la voie des progrès démocratiques, qu'ils tiendront certainement à suivre et à élargir, sous la poussée incessante des aspirations populaires.

Dégagées de nuageuses abstractions spéculatives et allégées du poids mort de nullités verbeuses, les discussions, parfois ardentes, sans cesser d'être courtoises, se déroulèrent toujours sur un terrain positif et de réalisations pratiques, inspirées des intérêts du Nord.

C'est encore une disposition testamentaire à faire figurer en bonne place, pour l'édification des remplaçants et une épitaphe honorable à graver en lettres d'or sur les tombes que va creuser le fossoyeur électoral.

E. POLVENT.

OU VA L'ARGENT ?

En Suisse, pour l'Angleterre

Le Gouvernement a pris des mesures contre les trafiquants qui raflent l'argent en France pour le faire passer à l'étranger moyennant gros bénéfice.

Ces mesures ne semblent pas avoir grand effet, car un rédacteur du « Daily Mail », qui a interviewé le directeur d'une firme Londonnienne d'affineurs d'or et d'argent a reçu la déclaration suivante :

« Les changeurs nous envoient leurs stocks de pièces d'argent. Un d'eux nous a expédié, la semaine dernière, 20.000 onces de pièces de 5 francs françaises.

» Au cours de la semaine dernière, nous avons fondu des centaines de mille onces de pièces d'argent étrangères principalement françaises et suisses ».

D'autre part, le correspondant du « Daily Mail » en Suisse signale le cas d'une paysanne savoisienne qui réussit à passer la frontière avec une valise pleine de pièces d'argent qu'elle échangea contre des billets suisses et réalisa ainsi un bénéfice de 7.500 francs.

Une visite aux petits Colons Lillois du Camp de Mars-sur-Allier

(C)

C'est dans un véritable Eden que vivent nos petits martyrs de l'occupation boche. :: :: ::

DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL

Dans un précédent article, relatif aux résultats obtenus par les colonies d'enfants des Régions libérées, j'ai dit avoir rapporté du camp de Mars-sur-Allier d'excellentes nouvelles des petits colons lillois.

Voilà les impressions et les détails recueillis au cours de cette visite-enquête, dans ce coin du Nivernais où comme en un Eden, vivent nos petits martyrs de l'occupation boche.

Tout va bien

Mars-sur-Allier, 22 octobre. — J'arrive incognito au camp ce mardi après-midi en compagnie de M. le docteur Ducamp, directeur du service municipal lillois d'hygiène, qui fut le promoteur de la tentative de sauvetage des 7.000 enfants de Lille guettés par la mort.

C'est le moment de la récréation avant la reprise de l'exercice, à deux heures. A cœur joie, les gosses s'en donnent : les garçons jouent à la balle, au ballon, à sauter, à courir sur l'immense terrain de jeu que baigne l'air pur dans lequel resplendissent les doux rayons du soleil d'automne. Les fillettes, plus calmes, font des mines en jouant sous la surveillance de leurs aînées. Tout ce petit monde accourt autour de nous et nous voilà entourés d'une mer de figures resplendissantes de santé, aux joues rouges et rebondies.

Des nouvelles de Lille que j'apporte. Les yeux curieux et vifs montrent de l'attention. J'entends une voix demander en pur accent de Saint-Sauvenr : « Qui qu' ch'est ch'th'homme ? » C'est un gros patapouf de 8 ans qui s'intéresse de moi près d'un de ses camarades. Je lui réponds du tac au tac : « J'viens ch'querre parce qué t'es point bien ichi ». Un immense éclat de rire monte, suivi de véhémentes protestations.

Pourtant je remarque quelques petits visages soucieux et je présume qu'il s'agit là des « réclamants » dont les lettres ont quelquefois inquiété la maman. J'annonce que je vais recueillir les raisons de ceux qui ont demandé à leurs parents de venir les rechercher. Cinq ou six se présentent et je les prends un à un en particulier pour enregistrer leurs graves raisons. En une promenade familière, je les questionne en grand « copain ». « Alors, on n'est pas bien ici ? » « Si, mais j'aime mieux être à Lille et jouer sur les remparts ». Un autre « ne s'habitue pas ». C'est tout ce que je peux en tirer. Un troisième voudrait voir sa mère. Une petite pleure « s'ennuie de ne pouvoir être avec sa petite sœur ». C'est donc là les graves motifs ? Il en reste pourtant deux grands qui m'inquiètent. Ils n'ont pas l'air content, eux-là. Pensez donc, l'un, qui a perdu un de ses pantalons en cours de route, n'a pas encore trouvé celui qu'on se propose de lui donner en remplacement au moment du retour, et l'autre se plaint de l'insuffisance de la portion de pain journalière de 500 grammes !

D'autres encore arrivent en groupe me trouver, mais c'est pour me dire que « tout va bien » et qu'ils demandent à se faire inscrire pour rester.

Les « réclamants » se joignent à eux et se mettent d'accord par un « Oui » unanime quand je leur demande s'ils veulent revenir au camp l'an prochain.

Quelques instants plus tard, les groupes se formaient au commandement des moniteurs et commençaient les exercices.

Le bol d'air

Situé au sommet d'un plateau, le camp domine toute la région et on y jouit d'un panorama de toute beauté. L'automne a mis partout ses taches de rouille dans les grands bois qui garnissent les collines du Morvan ; des peupres alignés où travaillent les derniers vendangeurs exposent des tons de vieil or ; des prés verts de la vallée où paissent des troupeaux de beaux bœufs blancs du Nivernais, moulent dans l'air pur de frêles nuages de buées. Qu'il fait bon respirer à pleins poumons au milieu de cette belle nature et combien est compréhensible le changement qu'a fait survenir en quelques semaines le bol d'air chez ces enfants, montrant à l'arrivée des mines à faire pleurer.

La " soupe "

Je visite tout dans le camp : les dortoirs blancs et aérés où sont rangés les bons « dodos » garnis d'excellents matelas, draps de toile et couvertures de laine, les cuisines sur les fourneaux resplendissants desquelles mijote le repas du soir. Bons dieux ! quel fumet ! Et après une prise de grand air comme celle que ne cessent de prendre les enfants, comme ils doivent s'attabler avec plaisir dans ces clairs réfectoires où des femmes s'activent à « récurer » les bois et faire briller les étains des couverts. Au mur est affiché le menu de la semaine. Je note ce qu'est « la soupe » et je prends trois jours au hasard :

16 OCTOBRE. — Matin : bœuf mirotton, lentilles au jus, pruneaux, vin, chocolat à 4 heures. — Soir : potage, corned beef, pommes ragoût, vin.

17 OCTOBRE. — Matin : bœuf bourguignon, pommes ragoût, marmelade de pommes, vin, confitures à 4 heures. — Soir : potage, veau sauté, macaroni au jus, vin.

18 OCTOBRE. — Matin : Bœuf ragoût, haricots blancs au jus, marmelade de pommes, vin, confitures à 4 heures. — Soir : potage, bœuf rôti, pommes purées, vin.

Avec cela, après le petit déjeuner du matin, ils peuvent « aller contre le vent », et je savoure à nouveau la réflexion de mon petit St-Sauveur de tantôt, finissant par me dire « qu'in est tout d' même mieux ichi qu'à Lille du temps des Boches ».

Au vestiaire

Je continue la visite par la buanderie, la désinfection, les magasins de conserves, de matériel, de vêtements. J'apprends ici que les enfants font une jolie consommation d'effets, sans compter le travail des quatre cantines occupées sans relâche aux réparations des fonds de culottes, je note encore les chiffres de l'état des effects distribués jusqu'à ce jour. Ils s'élèvent à : chapeaux 94 ; bérets. 30 ; vestes, 14 ; chandails, 515 ; robes, 360 ; camisoles, 430 ; tabliers, 408 ; pantalons, 1.131 ; chaussettes et bas, 1.050 ; sabots, 72 ; galoches montantes, 901 ; chemises, 1.144.

Je vois ensuite les salles de bains, de jeux, les préaux et l'infirmerie, où quelques lits sont occupés par des petits qui s'évertuent à me dire qu'ils ne sont plus malades. Ils ne l'ont jamais été sérieusement, mais les précautions hygiéniques sont poussées au plus haut point à la colonie, et au moindre doute le sujet est mis en observation et isolé.

Ce qu'ils font

Partout de l'air, de la lumière, de l'ordre, de la propreté. Nos petits Lillois sont là dans des conditions parfaites. Leur physique le prouve surabondamment d'ailleurs.

Levés à 7 h. 1/2, ils se vêtent, vont se débarbouiller et déjeuner. Jusqu'à 11 heures, le temps est employé à des exercices et des promenades sous la direction des moniteurs. Certes, beaucoup de nos petits gaillards préféraient, au début, à la bonne discipline établie, les courses vagabondes et les incursions en territoires voisins, c'est-à-dire dans les vergers ; mais allez donc donner une punition à ces pauvres petits bougres qui n'avaient pas mangé à leur faim pendant quatre ans.

C'est par la douceur et la persuasion — parfois tout de même il fut nécessaire de faire la grosse voix — qu'on arriva à établir la discipline et à améliorer la moralité de certains. D'excellents résultats furent aussi obtenus à ce sujet.

Le repas de midi est précédé et suivi d'une récréation, puis, de deux à quatre, les moniteurs reprennent les enfants pour les exercices. Deux leçons d'une demi-heure d'éducation physique selon le plan d'Hébert et la méthode approuvée par le ministre de l'Instruction publique, leur son données matin et soir, ainsi que des leçons d'éducation des sens et des études de jeux.

A 4 heures, c'est le goûter. Il faut les voir dévorer l'énorme tartine débordante de confiture ! Puis c'est la liberté de jouer jusqu'à 6 h. 1/2 ou 7 heures, moment du souper.

Enfin, c'est le coucher. Dix à onze heures de lit, toute la journée à l'air, manger comme deux, il ne faut pas s'étonner si la statistique de M. le docteur Lemoyne constate que la moyenne du poids des enfants — lesquels, entre parenthèses, sont pesés régulièrement et prennent un bain-douche chaque semaine — a augmenté de quatre kilos depuis l'arrivée.

Un grand devoir

Actuellement, le retour à Lille commence à s'effectuer. Un premier convoi passait lundi à Paris ; le dernier est prévu pour la fin de ce mois. Et ce sera fini pour cette année. Non pas cependant, car l'activité et le dévouement inlassable de M. le docteur Ducamp — qu'on ne saurait trop louer, malgré la modestie derrière laquelle il s'efface, — ont déniché une œuvre de Croix-Rouge Américaine, qui va s'occuper du placement pour cet hiver de 500 enfants de Lille ayant besoin d'air et de fortifiants.

Mais après les résultats superbes obtenus par l'action officielle des colonies enfantines, il faut espérer que le Gouvernement de la République ne s'en tiendra pas là. Je crois savoir qu'il est touché, pour les années qui viennent, de projets destinés à étendre les bienfaits des colonies enfantines dans une large mesure allant jusqu'à englober, non seulement les enfants débiles des régions libérées, mais encore ceux de la France toute entière. On ne peut douter qu'il s'imposera ce grand devoir de sauvetage de la race.

Lucien LE MASSON.

Les Boches veulent se purifier

ILS ESPÈRENT Y ARRIVER PAR LE TRAVAIL

Bâle, 28 octobre. — On mande de Berlin : Samedi, à Magdebourg, le comte Bernstorff a prononcé un discours devant quatre mille personnes sur le but que se propose l'Allemagne. Nous devons tout d'abord, a-t-il dit, nous entraîner à l'intérieur, et nous purifier par le travail. La possibilité du travail réside dans l'établissement des relations économiques avec tous les pays, y compris nos anciens ennemis.

Le but le plus prochain de notre politique est conçu dans ces seuls mots : matière première.

Des crédits étrangers sont nécessaires, car, sans eux, on ne peut pas produire. Nous devons savoir, au plus vite, ce que l'Entente comprend par ses demandes de réparations. Ces deux points doivent être le but de tous les espoirs.

Le rappel des traitements des Fonctionnaires

Paris, 28 octobre. — Dans l'audience qu'il a accordé le 24 octobre à la Fédération des fonctionnaires, le Ministre des Finances a déclaré qu'il adhérera pour le paiement des rappels des traitements, à la solution que lui a proposé la Fédération Nationale.

La Commission exécutive de la Fédération vient de décider de demander au Ministre que le paiement des rappels soit effectué au fur et à mesure que paraîtront les décrets fixant la nouvelle échelle des traitements. La Commission a résolu de demander en outre que le rappel de l'indemnité de résidence soit également payé dès la publication du Traité.

ÉCHOS

LITS A UN ET LITS A DEUX

L'administration du Cameroun règle pour les officiers, sous-officiers et assimilés tous les détails de logement et d'ameublement avec une sollicitude méticuleuse et qui semble même, en bien des cas, friser l'indiscrétion, votre la tyrannie tatillonne.

Ainsi l'on peut voir, à la page 3 du « Journal Officiel » de la colonie, qu'un officier célibataire a droit à un lit à une place ou à un lit à deux places, selon qu'il est officier subalterne ou officier supérieur. Cela semblerait indiquer que sous-lieutenants, lieutenants et capitaines doivent dormir seuls et vivre sans amour, celui-ci et la présence d'un camarade de lit n'étant prévus et autorisés qu'à partir du quatrième galon.

Le contraire apparaîtrait comme plus logique !

UN DEBAT SUR LE CANCER

Le cancer est-il héréditaire ? On l'a longtemps cru, mais voici que le docteur Helme va nous démontrer le contraire ! Il affirme, statistique en mains, que les descendants des cancéreux sont immunisés. Sur cent cas, on ne trouve guère l'hérédité, affirme le savant praticien, que dans dix ou quinze cas.

« Le docteur Helme, écrit Hygia, est d'avis qu'à la racine de tout cancer se trouve une grande peine morale. On a rappelé, à cet égard, le cas d'un médecin poursuivi, il y a vingt ans, pour avortement criminel et qui n'avait, en demeurant, commis qu'une erreur de diagnostic. Sa malheureuse femme, dévorée de honte et de chagrin, ne tarda pas à faire un cancer du sein, qui fut opéré. Mais il y eut récidive suivie de mort.

« Pour éviter le cancer, que faut-il ? — « Ne pas s'en faire ! » comme disaient nos poilus.

Est-ce la scission DANS LA Fédération Socialiste DE LA SEINE

Par 6.795 mandats contre 277, le Conseil Fédéral maintient l'exclusion des listes de candidats de ROZIER, DEJEANTE et VEBER.

Paris, 27 octobre. — La situation s'est aggravée chez les socialistes de la Seine, à la suite de la décision prise dimanche après-midi par le Conseil fédéral réuni rue Pleyel.

La veille au soir, les comités intersectionnels s'étaient réunis.

A la première circonscription, après avoir entendu Brunet et Rozier, la décision fut prise de maintenir le statu quo.

Il en fut de même sur la rive gauche.

A la deuxième circonscription une tendance vers la conciliation s'était manifestée après l'intervention de Lauche, Paul-Boncour, Maurin, mais la 20e section, réunie le même soir, décida à la presque unanimité de refuser la présentation de Dejeante sur la liste des candidats de ce secteur.

Le Conseil fédéral enregistra les déclarations des secrétaires des comités intersectionnels et la discussion s'engagea.

Tout d'abord, Frossard, secrétaire du Parti, dans un discours prudent et modéré, invita l'assemblée à examiner la situation grave du Parti avec tout le sang-froid désirable.

Il signale les efforts faits par la C. A. P. et divers militants, tels que Renaudel, Paul Louis, etc., pour résoudre le conflit en dépit des difficultés qui se présentaient.

Lauche, présent dans la salle, s'explique sur son attitude, déclarant rester solidaire de ses amis et en particulier de Dejeante. L'élu du XIe déclara très nettement, d'autre part, ne pas vouloir figurer sur la liste en compagnie de Rappoport, en qui il voit toujours l'insulteur de Jaurès au Congrès de Saint-Quentin. A une question posée, il refusa de faire connaître quelle serait sa décision à la suite du vote de la Fédération, réservant celle-ci après la consultation de ses amis.

Jean Longuet, au nom de la C. A. P. essaya ensuite de mettre l'assemblée en face des lourdes responsabilités qu'elle allait prendre, demandant aux délégués de consentir un dernier effort pour maintenir l'unité dans le Parti, mais le Conseil fédéral reponssa la proposition de renvoi du conflit aux sections par 6.680 voix contre 338. Les délégués se prononcèrent ensuite sur une motion dans laquelle le Conseil fédéral déclare constater les efforts de conciliation tentés par la C. A. P. et par les membres de la nouvelle majorité pour trouver un terrain d'entente, efforts rendus inutiles par l'intransigeance des élus dissidents.

Le Conseil fédéral déclare dans la motion maintenir les listes telles qu'elles ont été ratifiées par les sections, à charge pour les comités intersectionnels de remplacer les candidats qui, le cas échéant, se retireraient par solidarité envers les élus exclus. Cette résolution fut votée par 6.795 voix contre 277. De même sur la proposition de Maurin, l'assemblée vota une résolution invitant les candidats choisis pour les élections municipales à indiquer leur attitude vis-à-vis des tentatives des «dissidents».

Au début de la séance, le Conseil fédéral avait exclu Louis Maurin de la liste de la 1re circonscription et maintenu Destinières dont la candidature avait été réservée.

Ce que vont faire les exclus

Le vote du Conseil fédéral semblait amener « ipso facto » la cassnre redoutée dans la Fédération de la Seine.

Cependant il n'en est pas encore ainsi, après la réunion que tinrent hier soir, rue Dussoubs, les ex-majoritaires.

Tout d'abord Lauche, après avoir exposé les résultats du Conseil fédéral, déclara que des deux solutions qui s'imposaient pour ses amis après ce vote — la présentation de listes dissidentes ou l'abstention motivée dans la bataille — il opinait quand à lui pour la seconde.

Brunet marqua lui-même un penchant pour se retirer momentanément de la lutte dans la 1e circonscription, tout en conseillant à Dejeante et à Lauche de constituer une liste dans la 2e circonscription.

Mais, d'autre part, Rozier, qui exposa tout un programme électoral aux auditeurs, préconisa la lutte avec toutes ses conséquences, soutenu par Aubriot qui déclara qu'il n'entendait pas pour cela sortir du Parti mais, au contraire, défendre devant les électeurs les conceptions socialistes.

Les militants présents, à leur tour, exposèrent leur opinion sur la tactique à suivre.

Rossignol pencha vers l'abstention dans la bataille électorale, tandis que d'autres assistants se montraient partisans des listes composées strictement des élus et des candidats qui se sont déclarés solidaires de ceux-ci.

Bref, aucune solution définitive ne fut prise et une commission de 20 membres fut désignée, qui aura à examiner l'attitude définitive à préconiser aux ex-majoritaires à la suite du vote du Conseil fédéral.

Les Souverains Belges en Amérique

Philadelphie, 28 octobre. — Le roi et la reine des Belges sont arrivés. Ils ont été reçus par le maire et par les personnalités de la ville. Ils visiteront les points historiques et repartiront dans la soirée pour Washington.

Mort d'un Centenaire

Auch, 28 octobre. — M. Benoît Dithize, né le 5 janvier 1816, est décédé à l'âge de 103 ans ; il avait conservé toutes ses facultés.

Les Grèves dans le Nord

Le chômage est toujours général dans le Bâtiment. — Aucune tentative n'a été faite par l'Administration en vue d'un accord.

La grève du Bâtiment et des Travaux Publics continue dans tout le département sans qu'on ait vu jusqu'ici se dessiner la moindre tentative de négociations.

Les Services de la Reconstitution, dont dépend la majorité des ouvriers en grève, n'ont pas encore, que nous sachions, convoqué les délégués des ouvriers pour tenter de réaliser un accord. Il nous paraît impossible que les représentants des Pouvoirs publics, qui ont la charge de mener à bien la reconstitution du Nord, ne se rendent pas compte des dangers qui résulteraient de cette temporisation si elle se prolongeait outre mesure.

Non seulement les intérêts généraux de notre région sont en jeu, mais il y a également les intérêts infiniment respectables d'un grand nombre de familles de travailleurs que l'humanité la plus rudimentaire exige qu'on ne méconnaisse pas.

A LILLE

LA GRÈVE DU BATIMENT

Une importante réunion des ouvriers du Bâtiment a eu lieu hier mardi matin, à dix heures, à la Bourse du Travail. Les grévistes en nombre aussi imposant que les jours précédents, emplissaient l'immense salle.

A dix heures précises, les citoyens Saint-Venant, Bondues, Vaillant, Verhelst, Crampette Planque, etc., font leur entrée.

VERHELST, le premier, prend la parole. Il félicite les grévistes de leur esprit d'union et de leur dévouement à la cause juste pour laquelle ils sont entrés aujourd'hui en lutte.

Oui, cette grève est juste, dit-il, car elle est la protestation de la classe ouvrière contre les profiteurs qui, non contents de l'avoir exploitée pendant la guerre, veulent encore aujourd'hui lui faire payer de sa sueur et de ses privations le déficit qu'au profit de leurs coffres-forts, ils ont créé dans le budget.

Après Verhelst, SAINT-VENANT, secrétaire-général de l'Union Départementale des Syndicats du Nord, expose comme suit la situation

C'EST LE BESOIN, ET NON LA C. G. T., QUI POUSSE LES OUVRIERS A LA GREVE

Des bruits circulent, dit-il, tendant à laisser croire que nous agissons par ordre de la C. G. T., qui, par un mouvement gréviste important, voudrait fausser les élections. Il est évident que ceux qui disent cela ignorent les principes mêmes de la C. G. T. La Confédération générale du travail ignore la politique. La grève, dit l'orateur, a une autre cause à la fois moins machiavélique et infiniment plus troublante. C'est la détresse croissante où la vie sans cesse plus chère enfonce chaque jour davantage la classe ouvrière.

On a dit : l'augmentation des salaires est cause du renchérissement du prix de la vie. Je réponds : en 1915, lorsque la guerre a attiré dans les usines, dans les ateliers nationaux, dans les poudreries, une foule considérable d'ouvriers, avant même qu'il fût question de hauts salaires, les loyers, les denrées, les vêtements, tout avait augmenté. Ce qui fait le renchérissement de la vie, ce n'est pas la hausse des salaires que l'Etat brime, c'est l'esprit de lucre, les bénéfices toujours plus considérables des exploiteurs qu'il s'obstine à ne pas vouloir réprimer.

Dans cette course à l'abîme, on voudrait nous faire croire que ce sont les malheureux exploiteurs qui, par les exigences ouvrières, sont contraints à hausser le prix de leur marchandise, alors qu'en vérité, les ouvriers ne demandent un salaire supérieur que parce que le prix, sans cesse accru, des denrées, les y oblige.

Saint-Venant félicite ensuite les mineurs du Nord de leur beau mouvement de solidarité, et il conclut :

Cette grève a un double but :

1. Stabiliser le prix de la vie dans la mesure du possible en donnant un tarif minimum de salaire uniforme pour toutes les régions libérées ;

2. Interdire l'emploi de la main-d'œuvre boche dans nos régions avant que les travailleurs français n'aient tous du travail.

Saint-Venant a été longuement applaudi.

Après lui, BONDUES a fait l'historique du mouvement. Il a indiqué à chacun son devoir syndical. C'est dans la discipline qu'est la force et c'est par la discipline, a-t-il conclu, que nous vaincrons.

LA GREVE CONTINUE

En fin de réunion, les grévistes ont voté un ordre du jour en faveur de la continuation de la grève jusque complète satisfaction.

LA GRÈVE DU GAZ

La situation est sans changement. Hier, les grévistes procédèrent au pointage des cartes. Le Comité de grève a fonctionné toute la journée au siège du Syndicat, 32, rue de la Clef.

Dans la soirée, la Compagnie Continentale du Gaz a pu fournir une heure et demie d'éclairage à une partie de la ville.

Trois fours fonctionnent en effet à l'usine de Vauban, grâce à des moyens de fortune.

Demain, les grévistes se réuniront en assemblée générale, au siège du Syndicat, à trois heures.

Une lettre de la Compagnie Continentale

M BERNARD, directeur de la Compagnie Continentale du Gaz a adressé aux journaux la lettre suivante :

La situation regrettable créée par la cessation complète de la distribution du gaz dans la ville de Lille et dans les communes suburbaines, a causé une perturbation profonde dans la vie économique et industrielle de cette région : Il nous paraît équitable que la population qui en souffre connaisse exactement dans quelles circonstances a éclaté la grève qui lui cause un si grand préjudice.

Vendredi dernier 24 courant, la Direction du Gaz recevait dans la matinée une lettre par laquelle le syndicat l'informait que les ouvriers employés à la fabrication étaient décidés à demander de nouveaux salaires, qui représentaient une augmentation de 30 p. 100 sur les salaires actuellement pratiqués, et la suppression du travail à la tâche : il devait venir le lendemain chercher la réponse.

Le samedi 25, à 9 h. 30, les délégués ouvriers se présentèrent à la Direction, où ils furent immédiatement reçus. Le directeur leur fit remarquer que l'augmentation de salaire qu'ils demandaient constituait un sacrifice considérable qui ne pouvait être compensé par aucun excédent de recettes, puisque le prix de vente du gaz est fixé par le contrat passé entre la Ville de Lille et la Compagnie du Gaz, et que le prix du coke est lui-même réglementé par le ministère de la Reconstitution industrielle. Dans ces conditions, il lui était impossible de prendre lui-même la responsabilité d'une pareille augmentation de dépenses et il se trouvait dans l'obligation de prendre les ordres de l'administrateur délégué de la Compagnie qui était à Paris : la réponse lui parviendrait dans un délai maximum de huit à dix jours et il s'empresserait de les convoquer pour la leur faire connaître. « A ce moment, ajouta-t-il, nous pourrons prendre chacun nos responsabilités ; mais je tiens dès à présent à vous préciser : la cessation de la distribution du gaz provoquera l'arrêt de près de 650 moteurs à gaz, soit plus de 3000 chevaux, dont une notable proportion actionne des pétrins de boulangers, huit filatures seront obligées d'arrêter, l'éclairage public et particulier ne sera plus assuré, la vie d'hommes peut même être mise en danger, car les étuves asepiques chirurgicales des hôpitaux cesseront de fonctionner. Réfléchissez à cette situation et je compte sur votre conscience pour continuer votre travail pendant le délai de huit à dix jours que je vous demande pour vous donner une réponse définitive ».

Les délégués se retirèrent disant qu'ils transmettraient ses observations à leurs camarades qui décideraient de la conduite à tenir.

A 21 heures, heure du changement de poste, les ouvriers ne se présentèrent pas au travail : deux ouvriers par usine vinrent annoncer qu'ils étaient chargés de procéder à l'extinction des fours et des générateurs. Effectivement, ils passèrent la nuit à aider les directeurs d'usine et les contremaîtres à arrêter les usines, opération délicate et dangereuse. A quatre heures du matin, la fabrication avait complètement cessé.

Voilà dans quelles conditions a été créée la situation regrettable et pénible dans laquelle se trouve la population lilloise du fait de la suppression du gaz.

En vous priant de vouloir bien porter ces faits à la connaissance du public par la voie de votre journal, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Rédacteur en chef, l'expression de notre considération la plus distinguée.

Le Directeur : BERNARD.

A DOUAI

LA GREVE DU BATIMENT S'ETEND

A la suite de la décision du Syndicat des Mineurs du Nord, le mouvement de grève s'est encore étendu. Les quelques ouvriers qui restaient jusqu'ici sur certains chantiers ont définitivement quitté le travail.

L'Usine Arbel congédie les grévistes

Ainsi que nous l'avions annoncé hier, les métallurgistes de Douai avaient décidé de se joindre au mouvement des ouvriers du bâtiments, ayant eux-mêmes des revendications à faire valoir.

La direction de l'usine Arbel a adressé à chaque ouvrier gréviste appartenant à son personnel, la lettre suivante :

Monsieur,

Nous vous informons que vous étiez absenté de l'usine sans aucun motif sérieux le 23 et aujourd'hui lundi 27 octobre, **nous vous considérons comme démissionnaire**. Le reliquat de votre salaire sera à votre disposition à l'usine Faidherbe, (Arbel n. 2) demain mardi, à partir de 2 heures de l'après-midi.

L'agent administratif,
L'Ingénieur chef de service.

LES GREVISTES PROTESTENT

Nous avons reçu la protestation suivante :

« Décidément, M. Arbel se croit toujours en 1914. Croit-il donc avoir affaire encore aux mobilisés qu'on envoyait se faire exploiter dans les usines pendant la guerre, pour le plus grand bénéfice de nos gros profiteurs, qui ont ramassé des millions dans le sang des Français sacrifiés ?

» Que M. Arbel le sache, le temps des menaces est passé. Si les poilus ont gagné la guerre, ils n'entendent pas que ce soit au profit exclusif de ces messieurs de la métallurgie. On pouvait nous demander l'obéissance passive quand il s'agissait de sauver la France, la civilisation était en jeu. Maintenant, il n'y a plus en jeu que les intérêts personnels de M. Arbel et les nôtres et ceux de nos familles, quoiqu'il en pense, sont tout aussi respectables.

Un groupe de grévistes.

ON ATTEND UN DELEGUE DE LA METALLURGIE

Le comité de grève de Douai a demandé à la Fédération de la Métallurgie d'envoyer d'urgence un délégué chargé de prendre la défense des ouvriers.

LA REUNION A L'HOTEL DE VILLE

Une grande réunion des grévistes a eu lieu mardi, à deux heures, à l'hôtel de Ville.

La salle des Fêtes était archi-comble.

Les travailleurs du Bâtiment, des Travaux publics, de la Reconstitution, de la Métallurgie, etc., après avoir entendu GONIAUX, président du Syndicat des Mineurs du Nord, SAINT-VENANT, secrétaire de l'Union Départementale des Syndicats ouvriers du Nord, ROUESTE, délégué de la Fédération du Bâtiment, les assistants ont voté à l'unanimité l'ordre du jour suivant :

« Les travailleurs de la région de Douai, en grève depuis le 20 octobre, par suite de l'intransigeance patronale, et surtout par celle des Pouvoirs publics, estiment avoir fait preuve jusqu'à ce jour d'une attitude calme dont ils font juge l'opinion publique ; **déclarent qu'ils ne se départiront de cette attitude que le jour très proche où la famine sera dans leurs foyers, dégagent dès maintenant leur responsabilité des suites que pourrait comporter une situation qui leur est imposée** ; s'engagent à s'unir plus que jamais dans la lutte, et ne former qu'un seul bloc, vouent au mépris les renégats de leur classe, se réservant d'examiner plus tard leur conduite, envoient leur salut fraternel aux travailleurs du Département luttant pour la même cause, et se séparent aux cris de « Vive la classe ouvrière organisée ! et Vive la grève à outrance jusqu'à complète satisfaction ! »

Les excellents orateurs qui prirent successivement la parole furent chaleureusement applaudis

UN APPEL AUX TRAVAILLEURS

Le Comité de grève adresse aux travailleurs l'appel suivant :

« Camarades,

Depuis plusieurs mois, ne tenant aucun compte de vos revendications, vos patrons vous ont contraint de vous plier aux conditions de travail qu'il leur a plu de vous fixer. Cette soumission, dont vous êtes les principales victimes, n'aurait pas été obtenue par vos employeurs, si vous aviez été groupés pour la défense de vos droits, qui sont les mêmes pour tous.

Aujourd'hui, en raison des circonstances où l'avenir des travailleurs du Nord est engagé, aucun de ceux-ci ne doit se désintéresser du mouvement actuel ; aucun moment ne sera plus favorable pour le triomphe de vos revendications.

Camarades, tous debout pour la lutte qui vous est imposée !

Vous avez le droit d'exiger des salaires en rapport avec le coût de la vie ; ceux d'entre vous qui déserteraient le combat ne seraient plus dignes d'appartenir à la grande famille de la Confédération Générale du Travail, seule capable de défendre la classe ouvrière.

Il y a déjà des victimes : c'est votre devoir strict de prendre leur défense et de cesser le